# Pithiviers Magazine

103 MARS/AVRIL 2024

## Stop aux incivilités !

Agissons ensemble pour une ville propre

www.pithiviers.fr

**Françoise Jory, adjointe au maire chargée de l'Action culturelle**

*« Pourquoi vouloir modifier, simplifier ou supprimer certaines règles de grammaire et d'orthographe parfois contraignantes mais tellement stimulantes ? Les règles du jeu pour les sports, tennis, football ou autres, ne sont-elles pas immuables ? Si tout le monde ne peut pas résoudre un exercice de trigonométrie, nous sommes tous capables de faire une dictée. Compétition pour les uns, challenge pour les autres mais un jeu pour tous. Alors, nous vous attendons tous, jeunes et moins jeunes, le samedi 23 mars pour une dictée. »*

# SOMMAIRE


p. 2 DICTÉE

p. 3 ÉDITO

p. 4 RÉTROSPECTIVE

p. 5 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
La Maison de l'Habitat du Nord Loiret vous ouvre ses portes

p. 6-9 PROPRETÉ URBAINE
Stop aux incivilités ! Agissons ensemble pour une ville propre

p. 9-10 POINT TRAVAUX

p. 11 FINANCES

p. 12 PRATIQUE

p. 13 PITHIVIERS EN FLEURS

p. 14 SOUVENIR, SOUVENIR / LIBRE EXPRESSION
La foire de la Saint-Georges en 1899

p. 15 LIBRE EXPRESSION

p. 16 GARE DE PITHIVIERS - MÉMORIAL DE LA SHOAH



**Directeur de la publication :** Philippe Nolland
**Rédactrice en chef :** Florence Bordes, Chargée de communication
**Ont collaboré à ce numéro :** Guillaume Chatelain (Bureau d'études), Clément Déchirat (Suivi des travaux), Christine Gibert (Vie éducative), David Jolivet, Kevin Philippon, Thierry Lozier et Frédéric Marie-Antoinette (Propreté urbaine), Paul Jounot (Services techniques et Environnement), Maurice Koriat (Urbanisme et foncier), Nathalie Pay (Finances), Marion Provost (Action Cœur de ville – Habitat), Vanessa Moreau (Police municipale), Hanna Martineau (PRE), Véronique Martel (Archives), Cristina Raggi (CCAS), Céline Rodrigues (Élections), Nicolas Ronceray et Guillaume Ray (Espaces verts)
**Crédit photo :** Florence Bordes, Sadok Bouhenni (Centre social municipal Terre en couleurs), Axelle Duchêne (Communication), Paul Jounot, Jessica Ifrassen (CCAS), Christophe Herblot (LEF), Frédéric Marie-Antoinette, Kevin Philippon
**Création maquette et conception :** www.enola-creation.fr
**Impression :** Estimprim
**Service Communication :** Tél. : 02 38 32 06 32
**Tirage :** 5 300 exemplaires
**Dépôt légal à parution**
Le Pithiviers Magazine est téléchargeable sur www.pithiviers.fr


# EDITO

Philippe Nolland
Maire de Pithiviers
Vice-Président de la Communauté de Communes du Pithiverais


## Mes chers concitoyens,

Mon propos de ce jour s'articulera autour de plusieurs thèmes : le spectre financier de la ville au moment des décisions budgétaires et de l'adoption du budget 2024, mais aussi l'état d'avancement du recensement et un élément d'inquiétude et d'agacement en ce qui me concerne relatif à la fréquentation du centre-ville par vous mes chers concitoyens.

**Aspects financiers :**
Nos résultats 2023 sont bons et marquent un excédent de fonctionnement avoisinant le million d'euros qui a été obtenu par l'application d'un plan général d'économie efficace, ainsi que par le soutien bienvenu de l'État avec 256 000 € pour faire face aux dépenses supplémentaires dues à l'inflation.
Si notre excédent de fonctionnement et notre trésorerie courante (6 millions d'€) sont satisfaisants, il va être néanmoins nécessaire de prendre, lors du vote du budget, des décisions d'augmentation de la fiscalité locale dans des proportions raisonnables mais nécessaires à la préparation de l'avenir. Rappelons qu'à Pithiviers la fixation des taux, qui dépend du conseil municipal, n'a pas augmenté depuis 2015. Aussi, rappelons enfin que le taux de la taxe foncière est inférieur de 10 points à la moyenne des villes comparables du Loiret (chiffres 2023).
Pour le reste, nous aurons le temps d'évoquer le budget en détail très prochainement.

**Recensement :**
Le recensement se termine, il convient d'insister sur l'importance de cette opération de comptage de la population. Ce décompte est nécessaire à l'attribution des dotations d'État (DGF, etc.). Une population en baisse entraîne une diminution des dotations et des difficultés financières. Je remercie mes concitoyens qui ont fait bon accueil à nos agents recenseurs. Malheureusement, certains d'entre vous ont refusé de répondre à nos sollicitations (qui sont obligatoires).

**Fréquentation du centre-ville :**
Il serait nécessaire que vous, mes chers concitoyens, preniez conscience du fait que l'animation du centre-ville (culturelle, commerciale, sportive et autre) dépend aussi de vous.
Lorsque l'on saisit Monsieur le Maire en se plaignant d'un manque d'animations en centre-ville et que la municipalité aide à l'installation d'un bar à cocktail en centre-ville parce que « Monsieur le Maire, nous n'avons pas où nous détendre en sortant du bureau et boire un verre » alors que l'établissement a depuis déposé son bilan faute de clients (et ce n'est pas le premier). On s'interroge.

Même réflexion concernant le commerce de centre-ville qui serait en meilleure santé si vous, mes chers concitoyens, enfin ceux qui fréquentent davantage les commerces de Fontainebleau, Orléans ou Paris (et je n'ai rien contre ces derniers qui ont aussi tout leur mérite), vous accordiez un peu plus de votre temps à regarder avec bienveillance l'offre proposée par nos commerçants du centre-ville.

La même réflexion vaut aussi pour l'animation culturelle de qualité proposée par la direction des Affaires culturelles et mon adjointe Françoise Jory au Théâtre du Donjon, à la micro folie, etc. Et que dire encore du travail de notre ami Jean-Paul Muel, président de son association Pithiviers fait son cinéma, où nous retrouvons des rediffusions et/ou transmissions en direct d'opéras au cinéma Le Mail où je n'ai jamais ou rarement vu plus de 30 personnes en même temps.

Vous comprendrez que tout cela a de quoi agacer un Maire très engagé sur tous ces terrains.

Pour conclure, c'est **aussi** à vous de jouer…

À bientôt en ville.

# RETROSPECTIVE

La ville de Pithiviers et son partenaire Alcome ont offert des cendriers de poche dans le souci de lutter contre les mégots jetés sur la voie publique. Le but : améliorer la propreté urbaine en responsabilisant les fumeurs.

*20 décembre*

280 seniors gourmands se sont partagés la galette des Rois du CCAS dans une ambiance musicale réjouissante.

*17 janvier*

Une délicieuse soupe solidaire cuisinée par la Commission Municipale des Jeunes et le groupe Solidarité du centre social a été servie à l'antenne Camille Claudel.

*4 janvier*

Portée par les trois communautés de communes du Nord Loiret, la Maison de l'Habitat du Nord Loiret a été inaugurée à Pithiviers, le 11 janvier.

*11 janvier*

Nuit des conservatoires : les élèves de l'école municipale de musique se sont produits dans les établissements culturels.

*31 janvier*

Journée nationale de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité organisée par la Gare de Pithiviers – Mémorial de la Shoah en présence des élèves des collèges Frédéric Bazille de Beaune-la-Rolande et Simone Veil de Pithiviers.

*26 janvier*

# La Maison de l'Habitat
## vous ouvre ses portes

**La Maison de l'Habitat du Nord Loiret vise à améliorer la qualité de votre espace de vie.**

C'est LE lieu dédié aux habitants des trois communautés de communes du Nord Loiret qui souhaitent rénover leurs logements. La Maison de l'Habitat du Nord Loiret a ouvert ses portes à Pithiviers le 18 janvier. Elle est la troisième du Loiret après Montargis et Orléans.

*« La ressource "énergie" est devenue très précieuse. En améliorant l'habitat et sa performance énergétique, en plus d'améliorer le confort du logement, nous améliorons la protection de notre environnement et nous permettons des bénéfices substantiels aux habitants,* explique Ercan Afacan, 2e vice-président de la CCDP chargé de l'OPAH et OPAH-RU. *Fortes de ce constat, les trois communautés de communes du Nord Loiret ont décidé de créer cette Maison de l'Habitat avec pour volonté d'offrir un cadre de vie qualitatif aux habitants en facilitant la réhabilitation et la requalification du parc de logements privés. »* Un réel enjeu alors que 80 % des biens immobiliers sur l'arrondissement de Pithiviers ont une classe énergie E, voire plus défavorable.

### Une offre globale pour ce qui touche à l'habitat

Propriétaires et locataires bénéficient d'une offre globale pour ce qui touche à l'habitat. Ils peuvent se renseigner sur la rénovation énergétique, les subventions et financements, les Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et Renouvellement Urbain, la lutte contre le logement insalubre, les copropriétés, l'adaptation au vieillissement et au handicap, l'acquisition, la réhabilitation…

Un accompagnement administratif, juridique, technique et financier, ainsi qu'un service neutre, gratuit, sécurisant sont assurés par Michaëla Touzalin, qui pilote la Maison de l'Habitat, Marion Provost, chargée de mission OPAH, Jérémy Simon, conseiller énergie France Rénov de l'ADIL et un coordinateur.

Pour Christophe Hurault, sous-préfet : *« En facilitant l'accès à la rénovation énergétique, sans conditions de ressources, la Maison de l'Habitat donne un coup de fouet à la rénovation globale avec la situation sociale des ménages prise en compte. »*

Pour être encore plus accessible, ce service de proximité labellisé Espace Conseil France Rénov est délocalisé au sein des Espaces et Maisons France Services de Beaune-la-Rolande, Chilleurs-aux-Bois, Puiseaux, Sermaises, Bazoches-les-Gallerandes et Malesherbes.

### Les partenaires associés

État, Région Centre – Val de Loire, ANAH, ADEME, ADIL 45-28, Département du Loiret, PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, communes du Nord Loiret, Espaces et Maisons France Services, Action Logement Services, UDAP du Loiret, Fondation du patrimoine, AG2R La Mondiale, CAUE du Loiret, fédérations du bâtiment (FFB, CAPEB), Entente économique du Nord Loiret

**53 faubourg d'Orléans**
**Tél. : 02 38 81 37 17**

**Accueil :**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous
Du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous
Le vendredi de 13h30 à 16h sans rendez-vous

# Stop aux incivilités !

## Agissons ensemble pour une ville propre

**Les services Propreté urbaine et Espaces verts passent plus de temps à nettoyer la ville qu'ils ne le devraient. Moins d'incivilités réduirait leurs interventions et coûterait moins cher à la collectivité.**

S'il est un sujet épineux, c'est bien celui de la propreté urbaine. Déjections canines dans les massifs, mégots qui jalonnent les trottoirs, sacs poubelle posés à côté des points d'apport volontaire, encombrants abandonnés au pied de l'immeuble… sont autant d'incivilités égoïstes qui ne semblent pas graves à l'échelle individuelle mais qui empoisonnent la vie quotidienne des Pithivériens.

Ces incivilités coûtent cher – le coût de leur ramassage est répercuté sur le budget communal financé par vos impôts – et mobilisent des agents municipaux qui, pendant ce temps-là, n'accomplissent pas leurs missions, alors qu'il suffirait d'un peu de civisme pour les éviter ! Sans compter la pollution visuelle, les risques sanitaires, la dégradation de l'image de la ville auprès des habitants, nouveaux arrivants et visiteurs.

### 130 m³ d'encombrants ramassés en 2023, soit 193 heures 30 pour deux agents

Les sept agents de la Propreté urbaine interviennent en centre-ville et hors centre-ville. Qu'il vente, pleuve, neige, vous les voyez passer la laveuse et l'aspirateur électrique de déchets dans les rues, désherber manuellement et mécaniquement les trottoirs depuis l'interdiction des produits phytosanitaires, ramasser les feuilles en automne, vider les corbeilles de rue (1 600 kg pour 2 collectes par semaine), nettoyer avant et après les fêtes foraines ou encore les cours d'écoles et abords d'établissements scolaires. La ville charge une entreprise de réinsertion d'Orléans de nettoyer après les marchés de Saint-Aignan et de la place des Halles. En une semaine début janvier, l'équipe de Kevin Philippon était à pied d'œuvre dès 4 h 30 pour répartir 40 tonnes de sel de déneigement sur la voirie communale et les trottoirs. La Propreté urbaine gère aussi le service de Viabilité hivernale.

*« Les journées sont bien remplies, le temps de travail étant augmenté par des incivilités des plus en plus fréquentes »,* juge David Jolivet, responsable du pôle Cadre de vie. Du concret pour comprendre. Thierry Lozier et Frédéric Marie-Antoinette expliquent : *« Nous ramassons tous les jours des encombrants (réfrigéra-*

*teur, canapé, chauffe-eau…) sur la voie publique, signalés par les habitants ou nos collègues, puis les apportons à la déchèterie pour les déposer nous-mêmes dans les conteneurs dédiés. Cela représente 130 m³ en 2023, soit 193 heures 30 pour deux agents, c'est-à-dire cinq semaines de travail complètes pour cette tâche. Sans compter les sacs d'ordures ménagères posés à côté des points d'apport volontaire, le Sitomap ne les ramassant pas. Lorsque les dépôts sauvages sont récurrents, nous le signalons par une pancarte pour sensibiliser et éduquer.* » Visiblement, un travail de longue haleine avant qu'il ne porte ses fruits…

## 77 crottes sur 70 m de plate-bande

Du côté des Espaces verts, rendre la ville propre est aussi une préoccupation chronophage. Durant 4 heures le lundi et 3 heures le vendredi, les huit agents vident les corbeilles de rue situées dans les espaces verts publics et nettoient 24 hectares de parcs, jardins, massifs, jardinières, plates-bandes, hors ceux des résidences sociales sous-traités à une entreprise spécialisée. « *Nous ramassons 2 m³ de déchets par semaine, ce volume grandissant l'été et lors des vacances scolaires,* détaillent Nicolas Ronceray, chef du service des Espaces verts et Guillaume Ray, son adjoint. *Ces ordures sont stockées au Centre Technique Municipal avant d'être incinérées.* »

Autant dire qu'on trouve de tout dans les massifs : des papiers, des tickets de jeu à gratter découpés en petits bouts difficiles à attraper, des « arbustes à canettes »…

et des déjections canines ! Le service en a dénombré 77 sur 70 m de plate-bandes place du général de Gaulle ! C'est pire place des Halles. Des distributeurs de sacs pour recueillir les crottes sont pourtant à disposition des propriétaires de chiens qui auraient oublié de se munir d'un sac en sortant du domicile.

## Les poissons ne fument pas et pourtant…

Savez-vous qu'un mégot de cigarette jeté dans un avaloir d'un caniveau de Pithiviers (et d'ailleurs) a de fortes chances de finir dans les mers et océans, polluant le milieu marin et tuant la faune qui le peuple ? En effet, les réseaux sont séparés à Pithiviers : celui des eaux pluviales arrive directement dans l'Œuf au contraire du réseau des eaux usées qui passe par la station d'épuration pour traitement avant rejet.

En partenariat avec Alcome, la ville de Pithiviers a lancé en décembre dernier une action de sensibilisation des fumeurs aux nuisances des mégots laissés sur l'espace public. Elle distribuera à nouveau des cendriers de poche en 2024 et installera des dispositifs de collecte des mégots, ces derniers étant ensuite traités et recyclés.

## Effectuer un dépôt sauvage expose à des sanctions

La Police municipale informe ou rappelle que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets (ordures, déchets, déjections canines, matériaux, liquides insalubres, urine ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit) sur la voie publique et privée, hors emplacements autorisés, est passible d'une amende forfaitaire de 135 € (art. R 634-2 du Code pénal).

Certaines interdictions exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 150 € (arrêté municipal n° 2022D85 du 1er décembre 2022) :

- Déposer des sacs poubelle sur la voie publique,
- Sortir des bacs du tri sélectif autres que ceux du Sitomap,
- Laisser les bacs de tri sélectif continuellement sur la voie publique,
- Laisser sur la voie publique ou aux abords des points d'apport volontaire des encombrants, des déchets refusés par le Sitomap (réintégration par le propriétaire), des déchets verts et autres (os, suif, tissus animaux pouvant émaner d'artisans bouchers, charcutiers et traiteurs).

À cela peut s'ajouter un forfait d'intervention pour enlèvement, frais de nettoyage et traitement de la voie publique par les agents municipaux de 105 € plus 35 € par tranche de 30 minutes de nettoyage

**Pascal Chêne, adjoint au maire chargé du Cadre de vie**

*« Je remercie les agents municipaux pour leur travail qui malheureusement n'est pas respecté par certains habitants, pour leur flegme quand ils ne sont pas considérés avec respect par d'autres et parce qu'ils vont au-delà de leurs missions pour garder la ville propre, notamment depuis la réorganisation des collectes en porte à porte et des points d'apport volontaire par le Sitomap. Alors oui, j'entends dire que la ville est sale. C'est vrai à certains moments et endroits : tôt et tard quand on sort le chien, après les week-ends et les ponts quand des sacs s'amoncellent sur les trottoirs ou aux abords des points d'apport volontaire, lorsque les feuilles ne sont pas vite ramassées… Il y a sûrement des améliorations à apporter. La collecte des ordures ménagères par le Sitomap uniquement le mercredi est insuffisante. Celle des points d'apport volontaire est maintenant mieux répartie en semaine : lundi plutôt que mardi, mercredi et vendredi. Mais j'en appelle aussi au civisme de chacun, notamment en matière d'encombrants. Hors collecte annuelle par le Sitomap, apportez-les à la déchèterie de Pithiviers ; ne les laissez pas sur le trottoir. Merci. »*

supplémentaire. Ce forfait est facturé aux auteurs d'incivilités dès lors qu'ils sont identifiés.

**124**
corbeilles de rue

**1**
réceptacle à piles usagées (place du Martroi)

**16**
Toutounets (distributeurs de sacs pour déjections canines)

**25 000**
sacs en plastique 100 % recyclable pour 4 mois à disposition dans les Toutounets

**3**
canisites où mener les chiens faire leurs besoins

**12**
points d'apport volontaire des ordures ménagères résiduelles

**18**
points d'apport volontaire du verre

## Des gestes écoresponsables

- Jetez vos détritus dans les corbeilles de rue mises à votre disposition dans les rues, parcs et jardins publics,
- Ne laissez pas vos restes de nourriture (pique-nique, déjeuner, goûter…) dans les lieux publics,
- Déposez les ordures ménagères dans les points d'apport volontaire si vous ne disposez pas d'un espace pour entreposer un bac de tri sélectif dans un logement en centre-ville,
- Ramassez les déjections canines que votre chien laisse sur l'espace public,
- Nettoyez le trottoir jouxtant votre domicile,
- En automne, ramassez les feuilles sur ce trottoir,
- Déverglacez et déneigez ce trottoir,
- Désherbez sans traitement chimique ce trottoir,
- Ne nourrissez pas les animaux (oiseaux, chats, rats…) dans l'espace public.

## Déchèterie de Pithiviers

**D 928 Route de Bouzonville-en-Beauce**

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

**Il est demandé de venir 15 minutes avant la fermeture**

**Fermeture dimanches et jours fériés**

**Infos : www.sitomap.fr**

## Collectes

**Ordures ménagères :** mercredi en journée
**Points d'apport volontaire :** lundi, mercredi et vendredi
**Encombrants :** collecte annuelle le lundi 18 mars
**Infos :** www.sitomap.fr

# Quiz

**En combien de temps se dégradent ces déchets, sans intervention extérieure, dans la nature ? Rapprochez chaque déchet de son temps de décomposition.**

Mégot de cigarette

Mouchoir en papier

Boîte de conserve

Bouteille en plastique

Sac en plastique

Allumette

Verre

Pneu

Chewing-gum

Canette en aluminium ou acier

Journal

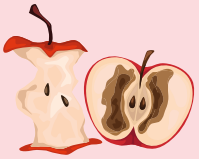

Trognon de pomme

1 à 5 mois

Jusqu'à 100 ans

450 ans

100 ans

100 à 1 000 ans

Jusqu'à 5 000 ans

3 mois

6 mois

3 à 12 mois

1 à 5 ans

5 ans

50 ans

**Mouchoir en papier :** 3 mois, **trognon de pomme :** 1 à 5 mois, **chewing-gum :** 5 ans, **allumette :** 6 mois, **canette en aluminium ou acier :** jusqu'à 100 ans, **sac en plastique :** 450 ans, **bouteille en plastique :** 100 à 1 000 ans, **verre :** jusqu'à 5 000 ans, **mégot de cigarette :** 1 à 5 ans, **pneu :** 100 ans, **journal :** 3 à 12 mois, **boîte de conserve :** 50 ans

*Source : ConsoGlobe*

POINT TRAVAUX

# Sauver des arbres, c'est essentiel pour notre bien-être en ville

Préserver l'arbre en milieu urbain est un sujet de plus en plus important pour les collectivités locales confrontées au dérèglement climatique et soucieuses de la qualité de vie à offrir aux habitants.

La ville de Pithiviers prend soin de son patrimoine arboricole. Les services Voirie et Espaces verts travaillent ensemble à la désimperméabilisation du sol de neuf arbres du mail Sud. Autrement dit, tout faire pour sauver ces érables qui souffrent du manque d'eau car plantés dans des conditions inadaptées.

En février, le Service Voirie a donc supprimé les pavés de bordure et l'enrobé qui accumulaient beaucoup de chaleur en été et le cerclage en fer, élargit et comblé l'espace autour du pied de l'arbre par un apport de terre puis du calcaire blanc et apposé une bande d'un mélange de ciment et bois perméable entre le caniveau et ce nouveau tour de l'arbre. Au final, le service Espaces verts l'a engazonné.

Bilan escompté de l'opération : davantage d'eau de pluie, qu'elle tombe sur l'arbre ou provienne du caniveau, s'infiltre lentement vers les racines. On passe ainsi de 1 m² absorbés à 6 m², voire plus sur certaines zones. C'est tout bénéfice : l'arbre respire mieux et boit à satiété, la ville conserve son patrimoine vert et les habitants des espaces de fraîcheur.

**Avant**

**Après**

# Le pied du chevet de l'église embelli

Le pied du chevet de l'église Saint-Salomon – Saint-Grégoire, côté rue de la Ribellerie, a été mis en valeur.
Le service Voirie a remplacé la zone gravillonnée par un cheminement pavé entre la rue et l'escalier menant à l'entrée de l'église. 90 % des matériaux utilisés proviennent de chantiers précédents. Cet espace sera d'autant plus embelli que le service Espaces verts engazonnera au printemps certaines parties basses faisant écho aux parterres végétaux en place.

# Le réservoir d'eau de Chantaloup va bientôt disparaître de notre paysage

Un chantier spectaculaire s'annonce mi-mars : la démolition du réservoir d'eau de Chantaloup.
D'une plateforme circulaire quasi unique (deux plateformes sont en service en France), des engins de démolition élimineront de haut (environ 31 m) en bas le béton et la structure en ferraille, en toute sécurité pour l'environnement. Les gravats seront évacués pour être recyclés. Ce chantier se déroulera sur cinq mois.
Construit en 1936 sur un terrain appartenant à la ville de Pithiviers situé sur le territoire de Dadonville, ce réservoir d'une capacité de 600 m$^3$ ne servait plus depuis 2004. Il ne supportait plus d'antennes relais depuis 2023.
Coût total de l'opération : 403 000 € TTC

# Rue du capitaine Giry : le chantier suit son cours

La requalification de la rue du capitaine Giry a débuté le 19 février par les travaux sur le réseau d'eau potable, sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Pithiverais.
Suivront mi-mars, les travaux sur la voirie et les réseaux divers qui seront supervisés par le Bureau d'études de la mairie de Pithiviers. Fin de chantier prévue fin mai.

**À noter :**

– un sens unique sera instauré du mail Ouest au parking Giry,
– l'accès au parking est possible du mail Ouest et, dans l'autre sens, de la rue du Sanitas,
– les trottoirs seront élargis pour faciliter l'a circulation des personnes en situation de handicap,
– l'enfouissement des réseaux aériens (fibre, EDF) renforcera l'esthétique de cette portion de rue,
– une bande cyclable y sera aménagée permettant aux cyclistes de toujours pouvoir emprunter à double sens cette rue.

# De nouvelles portes

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux spécialement au stade Pierre Comets, des portes vétustes ont été remplacées par des portes métalliques neuves. Il s'agit d'une porte au local de stockage de l'USP – Rugby et de sept portes aux vestiaires du CAP.

# Quelles évolutions financières en 2024 ?

**La préparation du budget communal est une étape primordiale pour la gestion effective d'une collectivité. Depuis la loi NOTRe, la ville de Pithiviers se doit d'élaborer un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) en complément du Débat d'Orientations Budgétaires qui précède le vote du budget primitif. En clair, le ROB permet d'adapter le budget d'une collectivité territoriale grâce à des évolutions prévisionnelles concernant ses dépenses et ses recettes.**
**Le conseil municipal a adopté le ROB le 19 février. Voici ce qu'il faut en retenir.**

## Les points les plus significatifs en 2023

– Maîtrise des dépenses grâce au plan d'économies général mis en place par les élus et les services municipaux,
– Maîtrise des charges de personnel,
– Non recours à l'emprunt,
– Perception exceptionnelle d'une dotation de l'État de 256 000 € pour faire face à la hausse du prix de l'énergie et à celle du point d'indice des fonctionnaires,
– Au 1er janvier 2024, transfert des budgets eau et assainissement à la Communauté de Communes du Pithiverais dans le cadre du transfert de compétences du service ad hoc de la ville de Pithiviers à la CCDP.

Résultat de ces mesures : la situation financière de la commune s'améliore.

- Résultat estimé global de + 4 211 192 €
- Épargne brute (recettes réelles – dépenses réelles) : 915 000 €
- Épargne nette (épargne recettes réelles – remboursement capital de la dette) : 353 000 €
- Dépenses d'équipement + restes à réaliser : 2 335 000 €
- Excédent de fonctionnement reporté sur 2024 : 2 854 124 €

## Les orientations du budget en 2024

**En fonctionnement :**
Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement en contenant la masse salariale,
Revaloriser les coûts des services à la population en adaptant les tarifs,
Intensifier les économies d'énergies,
Appliquer la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure aux enseignes locales,
Proposer d'augmenter les taux de la fiscalité des ménages bloquée depuis 2015, principalement la taxe foncière sur les propriétés bâties.

**En investissement :**
Aucun recours à l'emprunt pour financer les investissements mais les financer sur fonds propres, subventions publiques et fonds issus du mécénat,
Accentuer la recherche de subventions pour l'acquisition de matériels, leur restauration et la réalisation de travaux portant sur la planification écologique.

© Atelier B. Penneron Architectes

## Les principaux investissements envisagés en 2024

- 1re tranche de la Maison Culturelle de la Musique et de l'Art Dramatique au dernier trimestre : 1 000 000 €
- Désamiantage et démolition des deux bâtiments de Isochem achetés par la commune au titre du Plan de Prévention des Risques Technologiques : 250 000 €
- Phase opérationnelle de l'Opération de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain : 77 000 €
- Programmiste pour déterminer l'enveloppe des travaux des équipements sportifs Piquemal et Comets : 70 000 €
- Acquisition d'un camion d'occasion pour le Centre Technique Municipal : 100 000 €
- Chaufferie au bois du gymnase de Joinville avec rénovation thermique : 732 000 €
- Démolition du réservoir d'eau de Chantaloup : 430 000 €
- Fin des travaux d'aménagement du bassin du chemin de Saint-Mathurin : 600 000 € HT
- Réhabilitation du centre social municipal Terre en couleurs avec renouvellement d'équipements (véhicule, mobilier, matériel informatique) : 540 000 €

## RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se font par voie dématérialisée auprès de la Direction de la Vie éducative à l'adresse mail : christine.gibert@pithiviers.fr ou par voie postale du 2 avril au 15 mai 2024.
Inscriptions en :

- Très Petite Section (TPS) selon secteur,
- Petite Section (PS) et Cours Préparatoire (CP),
- ou autres pour les nouveaux arrivants dans la commune.

Votre inscription ne sera validée qu'après réception du dossier complet. Vous pouvez consulter la liste des pièces à fournir sur www.pithiviers.fr. Vous recevrez alors une confirmation par mail pour, ensuite, prendre rendez-vous avec la direction de l'école.

# Allez à la rencontre
## de la Police municipale

La Police municipale instaure un dispositif facilitant la communication avec la population par un contact direct et de proximité. Des rencontres mensuelles sont organisées sur les marchés. Rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 :

- place Maurice Ravel (Saint-Aignan) : vendredis 15 mars et 5 avril,
- place des Halles : samedis 16 mars et 6 avril.

# Deux bureaux de vote
## changent d'adresse

La Ville de Pithiviers compte cinq bureaux de vote. Le bureau de vote est à la fois le lieu d'exercice du droit de vote et celui où s'accomplissent le dépouillement et le comptage des voix.
Deux d'entre eux changent d'adresse dès les prochaines élections européennes, le dimanche 9 juin. Le bureau de vote n° 2 est transféré de la salle des mariages (mairie annexe), trop exiguë, à la salle des fêtes, comme celui du Centre Camille Claudel (n° 5), incendié lors des émeutes urbaines de juin 2023. Ils rejoignent le bureau de vote n° 1 dans la grande salle de la salle des fêtes, facilement accessible par tous.
Pas de changement pour les 3 et 4 qui restent respectivement au gymnase de Gaulle et à l'Espace de Gaulle.

**À noter**
La date limite des dépôts d'inscriptions sur les listes électorales est fixée au 3 mai 2024 en mairie et au 1er mai 2024 en ligne pour voter aux élections européennes du 9 juin. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour voter.
Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le téléservice Interroger sa situation électorale.

# Le Programme de Réussite Éducative
## s'installe au 13 mail Sud

L'équipe du Programme de Réussite Éducative (PRE) s'installe provisoirement au 13 mail Sud, suite aux dégradations commises sur le centre social municipal Terre en couleurs en été dernier. Elle réintégrera ses locaux une fois le centre social réhabilité.
Pourquoi contacter l'équipe du PRE ? Difficultés à l'école, manque de confiance en soi, stress, communication enfant / parent compliquée, besoin d'un suivi psychologique… Les difficultés de votre enfant vous inquiètent et vous avez besoin d'un soutien pour mieux l'aider.
Le PRE est un dispositif de prévention qui s'adresse aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans habitant principalement les quartiers prioritaires de Pithiviers (Saint-Aignan, Clos Beauvoys, Saint-Éloi, Clos Julien, Croix-Falaise) et/ou étant scolarisés en REP / REP+. Les professionnels (établissements scolaires, centre social, service Enfance-Jeunesse, MFP…) proposent alors un parcours d'actions adapté à l'enfant dans lequel le parent s'impliquera. Seul mot d'ordre : ensemble pour la réussite des enfants !

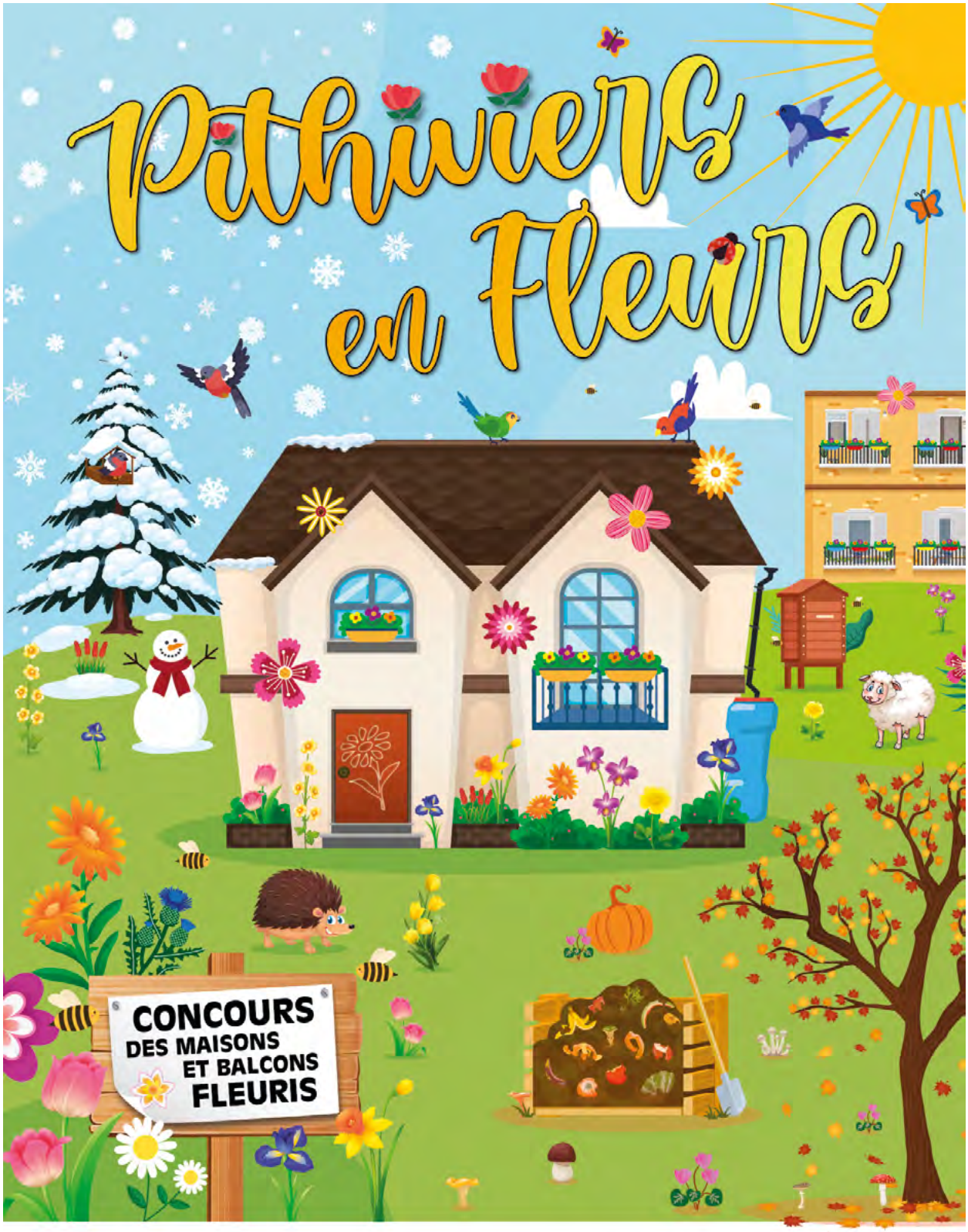


Inscriptions en mairie jusqu'au 29 mars 2024

www.pithiviers.fr

Ville de PITHIVIERS

# La foire de la Saint-Georges en 1899

Ces deux photographies ont été prises le 23 avril 1899 durant la foire de la Saint-Georges, il y a donc 125 ans. Ce sont les plus anciennes de la foire conservées par le service des Archives municipales.
La presse locale nous donne de plus amples détails : météo superbe, plus de 2000 personnes arrivées en ville ce jour-là à la gare, de nombreuses voitures sur les routes menant à Pithiviers. L'exposition d'outils agricoles, habituellement organisée sur le mail Ouest, a été transférée sur la place du Martroi afin de laisser plus d'espace aux forains. Ceux-ci, venus en plus grand nombre, sont installés sur les mails Ouest et Sud : bateaux-balançoires, deux cirques, un théâtre, un cinématographe, plusieurs dioramas (reconstitution de scènes en miniature), des démonstrations de rayons Roentgen (rayons X découverts en 1895 et qui sont alors une attraction de foire), une famille de lilliputiens, des lutteurs, des animaux féroces, ainsi qu'une troupe de Cinghalais (Sri Lanka) exécutant des danses et chants. En complément, deux manèges : les traditionnels chevaux de bois auxquels « les vagues de l'océan » fait une rude concurrence.

*Références des photographies : Archives municipales de Pithiviers, 4Fi 12-13*

# Tous Citoyens Réussir pour Pithiviers

**Bienvenue au nouveau service communautaire OAPI.**
Depuis le 1er janvier, la communauté de communes du Pithiverais a repris les compétences en matière d'eau et d'assainissement. Ce transfert est le fruit d'un travail important des élus et des agents qu'il faut saluer et remercier l'indulgence et la patience des usagers que nous sommes, le temps que le service soit bien installé. Rappelons que la mairie garde dans son giron la création et l'entretien du bassin Saint-Mathurin, qui protège la cité des inondations ainsi que le château d'eau situé sur la commune de Dadonville qui est désaffecté et voué à la destruction.

**Le courage de faire, une capacité à expliquer.**
Ce transfert entraîne des modifications en matière budgétaire. Reconnus pour notre rigueur dans ce domaine, et ce depuis notre arrivée en 2014, notre majorité a toujours su faire des choix pour l'intérêt général de la commune. Certains, plus durs que d'autres, nous obligent à proposer une augmentation des impôts locaux après l'apurement de la dette, la vente du patrimoine inutilisé ou encore les plans généraux d'économie successifs. Ainsi, nous permettrons la création ou la transformation d'équipements structurants nécessaires et la possibilité de les financer y compris via un emprunt qui était jusqu'alors difficile eu égard à l'état de nos ressources.

**La santé, fil rouge de notre action.**
L'accès à la santé reste au cœur de nos préoccupations. Après l'installation d'un médecin libéral dans des locaux municipaux entièrement refaits à neuf, nous saluons le rapprochement de notre centre hospitalier avec celui d'Orléans permettant des consultations de spécialistes ; à l'initiative de la ville, un bus santé permettra aussi aux patients de se rendre au CHU. Cette synergie profite à l'ensemble de l'établissement de soins dont des travaux devraient enfin intervenir, du moins, nous en acceptons l'augure. Nous attendons également un geste de la Région Centre-Val de Loire après que son président François Bonneau ait visité avec satisfaction les locaux ciblés pour accueillir des médecins salariés.

*Ercan Afacan, Erwann Breton, Anthony Brosse, Philippe Burgevin, Pascal Chêne, Nadine Douelle, Khadija Hanaty, Françoise Hincky, Françoise Jory, Claire Lamotte, Marie-Claire Lévêque, Laurette Liger, Joël Maussion, Hasan Metin, Philippe Nolland, Élise Pita, Mohammed Souilah, Fatimata Sy, Nadia Tababi-Bilbot*

# Créons un avenir pour Pithiviers

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, avec les turbulences aussi bien sur le plan national et international, rien ne nous permet de voir une éclaircie durable, cependant, c'est dans ces moments-là que nous devons être solidaires face à la conjoncture actuelle.

Au niveau local c'est la même chose, la solidarité doit être forte en cette période où la précarité devient de plus en plus marquée, où l'accès aux soins de plus en plus compliqué.

Dans les semaines à venir des débats à l'assemblée nationale vont avoir lieu sur des thèmes qui ne vont pas arranger le climat social.

Nous devons avoir une approche globale et une vision positive sur l'avenir de notre ville, tout en gardant un souci d'équilibre économique maîtrisé, notre liste « Créons un avenir pour Pithiviers » reste bien évidemment au service de l'intérêt général.

Pithivériennes et Pithivériens, nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année.

*Christophe Simonet, Marie-Christine Guimon, Anne-Laure Meunier, Jean-Pierre Malard*

# Pithiviers au cœur

Voilà, le débat d'orientation budgétaire est passé. De débats, il n'y a finalement pas eu besoin… Les caisses sont vides !

Dans le précédent mandat, la majorité a augmenté la taxe foncière, supprimé les abattements et instauré la taxe finale sur la consommation d'électricité. Malgré ces ponctions supplémentaires sur votre pouvoir d'achat, la ville est à nouveau dans le rouge. Si rien n'est fait, nous serons en déficit de fonctionnement de 400 000 € en 2024 ! Et encore, c'est sans compter les travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments.

Que faire, augmenter les impôts ? Ceux qui en payent n'en peuvent plus ! Ou bien réduire le train de vie de la Commune ? Un plan d'économies a été mis en place, mais il est très insuffisant. Il faut assumer un plan de rationalisation des dépenses et oser remettre en cause certains projets.

A-t-on encore les moyens de se lancer dans la construction d'une école de musique qui va coûter plus de 5 000 000 € et dont on est incapable de dire quels en seront les frais de fonctionnement ? La réponse est non.

*Maxime Buizard-Blondeau, Monique Bévière, Chantal Pinçon, Valérie Villette*

# Pithiviers Maison Commune

Tribune non transmise.

*Thierry Stromboni, Hayat El Fdali*

**Prochain conseil municipal**
Lundi 25 mars, à 18h, salle du conseil (mairie), et en direct sur la page Facebook de Pithiviers.

*Jesse Owens aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936*
*© Bridgeman Images*

**DU SAMEDI 13 AVRIL**
**AU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024**

# DÉCONSTRUISONS LES PRÉJUGÉS A TRAVERS LE SPORT ET LES JEUX OLYMPIQUES

Mémorial de la SHOAH

GARE DE PITHIVIERS
Lieu de mémoire
Musée

## EXPOSITION GRATUITE

*« Les Jeux Olympiques, miroirs des sociétés Paris 1924 - Paris 2024 »*

**Horaires d'ouverture :** tous les samedis et dimanches de 14h à 18h
**Visite guidée GRATUITE :** premier dimanche du mois / 14h30 - Durée : 2h00
**Visites guidées groupes et scolaires sur demande.**

**1 place de la Gare - 45300 PITHIVIERS**
Informations et renseignements au **02 38 72 92 02**
ou par e.mail : **accueil.pithiviers@memorialdelashoah.org**

**www.memorialdelashoah.org**